Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda
Québec

VERSION OFFICIELLE

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la réunion ordinaire du **COMITÉ DE PARENTS** du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le **mardi 25 octobre 2022** à **19 h**, à la salle A300, située au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5C9.

Sont présents :	M. Marc-André Allaire	Substitut de l'école Notre-Dame-de-Protection
	M. Maxime Ayotte Côté	Représentant de l'école des Kekeko
	M. Yves Bédard	Directeur général
	M. Carl Bergeron	Représentant de l'école Sacré-Cœur
	Mme Joelle Bolduc	Représentante de l'école de la Grande-Ourse
	Mme Karine Bourassa	Représentante de l'école de Granada
	Mme Jessica Bruneau	Représentante de l'école de Bellecombe
	Mme Mélissa Carbonneau	Représentante de l'école de l'Étincelle
	M. Philippe Leblanc-Rioux	Représentant de l'école d'Entre-Lacs
	M. Carl Leduc	Représentant de D'Iberville
	Mme Anne-Frédérique Karsenti	Directrice des Services éducatifs
	Mme Kathie Lefebvre	Représentante de l'école La Source
	M. Stéphane Morrissette	Secrétaire général
	Mme Josie-Anne Thériault	Représentante de l'école Le Prélude
Sont absents :	Mme Lysiane Brochu	Représentante écoles de Cléricy / Mont-Brun
	M. Wesley Dubois	Représentant de l'école de D'Alembert
	Mme Annie Landry	Représentante de l'école de Kinojévis
	Mme Geneviève Wagner	Représentante de l'école Notre-Dame-de-Grâce
	Mme Mireille Vincelette	Représentante de l'école Notre-Dame-de-Protection

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h. M. Yves Bédard souhaite la bienvenue à tous les représentants présents.

2. Lecture de l'ordre du jour

M. Yves Bédard fait la lecture de l'ordre du jour.

3. Présentation des membres

M. Yves Bédard invite les membres à se présenter.

4. Élections et nominations

Le directeur général agira comme président d'élections et propose la procédure suivante pour le déroulement des élections :

- le président d'élection invite les membres à manifester leur intérêt ou à proposer la mise en candidature d'un autre membre.

4.1. Membres du CA

M. Yves Bédard contextualise et explique les possibilités quant au poste vacant de parent dans le district 1 (Cléricy, Mont-Brun, D'Alembert, Notre-Dame-de-Protection, Sacré-cœur) au sein du conseil d'administration du CSSRN.

4.2. Présidence

M. Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste à la présidence.
Mme Joelle Bolduc propose M. Philippe Leblanc-Rioux.
Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.
M. Philippe Leblanc-Rioux est nommé à la présidence pour l'année scolaire 2022-2023.

4.3. Vice-présidence

M. Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste à la vice-présidence.
Mme Mélissa Carbonneau manifeste son intérêt.
Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.
Mme Mélissa Carbonneau est nommée à la vice-présidence pour l'année scolaire 2022-2023.

4.4. Trésorerie

M. Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste à la trésorerie.
M. Philippe Leblanc-Rioux propose Mme Joelle Bolduc.
Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.
Mme Joelle Bolduc est nommée à la trésorerie pour l'année scolaire 2022-2023.

4.5. Membres de l'exécutif

M. Philippe Leblanc-Rioux, Mme Mélissa Carbonneau et Mme Joelle Bolduc seront membres du comité exécutif pour l'année scolaire 2022-2023 (l'exécutif est constitué des personnes à la présidence, à la vice-présidence et à la trésorerie).

4.6. Représentants au comité consultatif des services EHDAA (LIP, art. 185.1)

M. Yves Bédard dépose le tableau des représentants au comité consultatif des services aux EHDAA.

Conformément à l'article 185.1, de la *Loi sur l'instruction publique*, seront membres du comité consultatif des services aux EHDAA, les parents dont les noms apparaissent dans le tableau.

École	Nom
Bellecombe	Vacant
Cléricy, Mont-Brun	Vacant
Notre-Dame-de-Grâce	Mme Cindy Brassard
Notre-Dame-de-Protection	Mme Chanel Dubois
D'Alembert	Vacant
Sacré-Cœur	Vacant
Entre-Lacs	Mme Josée-Rachel Néron
Des Kekeko	Mme Angélique Testa-Bergeron
Évain	Vacant
Granada	Mme Audrey-Ann Chiasson
Le Prélude	Vacant
Kinojévis	Vacant
La Source	Mme Geneviève Beaulé
D'Iberville	Mme Annie Fernand
La Grande Ourse (alternative)	Mme Isabelle Frelas

4.7. Représentant du comité consultatif des services EHDAA au comité de parents (LIP, art. 189)

Comme le comité consultatif des services EHDAA n'a pas encore tenu de réunion, personne n'a encore été nommé.

4.8. Délégués au Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec

M. Bédard explique en quoi consiste le rôle de délégué au Conseil de la Fédération des comités de parents du Québec et que le CSSRN peut désigner deux délégués.

Comme aucun membre ne manifeste son intérêt, ce point sera reporté à la séance de décembre.

4.9. Nomination d'un représentant au comité consultatif du transport scolaire

M. Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste au comité consultatif du transport scolaire.
M. Carl Bergeron manifeste son intérêt.
Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.
M. Carl Bergeron est nommé comme représentant au comité consultatif du transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

5. Sujets d'information et de consultation du Centre de services scolaire

5.1. État de la situation au 30 septembre 2022

M. Yves Bédard contextualise ce point et Mme Anne-Frédérique Karsenti présente le document *Organisation scolaire 2022-2023 (le 17 octobre 2022)*.

5.2. Budget initial 2022-2023

M. Yves Bédard présente les grandes lignes du budget 2022-2023.

Voir le document *Revenus et charges (exercice 22-23)*.

5.3. Protecteur de l'élève

M. Stéphane Morrissette rappelle que la procédure pour les insatisfactions ou les plaintes se trouve dans le *Règlement sur le traitement des plaintes, l'accès au protecteur de l'élève et la demande de révision d'une décision*. L'information concernant l'accès au protecteur de l'élève se trouve aussi sur le site Web du CSSRN : https://www.cssrn.gouv.qc.ca/plaintes .

Il en profite pour mentionner qu'en 2021-2022, le protecteur de l'élève, M. René Forgues, a eu à donner suite à certaines requêtes de parents (insatisfactions, redirections vers des instances internes), mais n'a traité aucune plainte formelle. Ce dernier fera état de son rapport au conseil d'administration à la séance du 21 février 2023.

Il est suggéré que nous invitions le protecteur de l'élève à la séance du 14 février 2023. Les membres sont d'accord.

5.4. Services offerts le midi (rappel)

Mme Anne-Frédérique Karsenti explique le contexte de pénurie de main-d'œuvre dans lequel se trouvent les services de garde et de surveillance du midi dans certaines écoles primaires.

Elle mentionne, entre autres choses, que les élèves marcheurs de 5e et 6e année de certains milieux doivent, depuis le début de l'année, retourner dîner à la maison, car il y a un manque de personnel dans les services de garde et de surveillance du midi.

Ce dossier sera en suivi tout au long de l'année 2022-2023.

5.5. Retard ou annulation du transport scolaire et intempéries (rappel)

Mme Anne-Frédérique Karsenti contextualise et rappelle qu'un dépliant a été envoyé le 24 août 2022 à l'ensemble des parents pour expliquer comment se déroulera le retard ou l'annulation du transport scolaire en cas d'intempéries. Il est question notamment des journées pédagogiques flottantes et de la présence obligatoire des élèves en classe lorsqu'il y a retard ou annulation du transport scolaire.

Les parents devraient recevoir par courriel un rappel du dépliant en question dans les prochains jours.

Pour consulter le dépliant : https://www.cssrn.gouv.qc.ca/documents/fichiers/Annulation-ou-retard-du-transport-scolaire-d%C3%A9pliant-2022-2023.pdf) .

5.6. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

M. Yves Bédard contextualise et mentionne que le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSS arrive à échéance en juin 2023.
Le comité d'engagement pour la réussite des élèves a commencé ses rencontres pour la réécriture du document. Les projets éducatifs des écoles devront donc être mis à jour et adoptés pour décembre 2023.

5.7. Grille-matière

Mme Anne-Frédérique Karsenti mentionne que les conseils d'établissement devront voir le document sur les services offerts (grille-matière) dans les écoles et ils ont ainsi l'occasion de se prononcer et de questionner les choix qui sont proposés dans chaque milieu.

5.8. 5.8. Situation concernant les offres de maisons d'édition dans les écoles

Mme Anne-Frédérique Karsenti contextualise et explique que les écoles ou les organismes de participation des parents qui ont reçu des offres de maisons d'édition ou qui ont sollicité ces dernières pour organiser un « salon du livre » ou un « festival du livre » pour favoriser la vente d'ouvrages directement auprès des parents et que ces ventes pouvaient générer une espèce de « ristourne » au sein de l'école pour l'achat éventuel de livres directement auprès des maisons d'édition concernées constitue un problème.

En effet, cette démarche n'est pas légale puisqu'on contourne la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* pour le milieu scolaire.

Selon cette Loi, les institutions scolaires doivent :

1. acheter tous leurs livres imprimés dans les librairies agréées;
2. acheter leurs livres au prix courant;
3. acheter tous leurs livres dans leur région administrative (sauf exceptions prévues à la Loi);

4. répartir annuellement leurs acquisitions entre au moins trois librairies agréées n'appartenant pas à la même personne;
5. produire annuellement un rapport sur leur acquisition de livres au plus tard trois mois après la fin de chaque année financière.

De plus, au CSSRN, les écoles doivent passer par le service des bibliothèques du CSS pour leurs achats de livres.

La direction du CSSRN recommande donc de ne pas tenir ces événements pour des raisons légales.

6. Sujets d'information et de consultation du comité de parents

6.1. Calendrier annuel des réunions

M. Yves Bédard rappelle le calendrier des séances du comité de parents pour 2022-2023 :

- le mardi 25 octobre 2022;
- le mardi 6 décembre 2022;
- le mardi 14 février 2023;
- le mardi 9 mai 2023;
- le mardi 13 juin 2023.

6.2. Planning annuel 2022-2023

M. Yves Bédard présente le planning annuel 2022-2023 du comité de parents.

Ce document a été envoyé par courriel aux membres.

6.3. Règles de régie interne

M. Yves Bédard rappelle aux membres de prendre connaissance du document sur les règles de régie interne du comité de parents.

Ce document a été envoyé par courriel aux membres.

6.4. Informations de la Fédération des comités de parents du Québec

Il n'y a rien à ce point de l'ordre du jour.

6.5. Abonnement à la revue *Action Parents* (version électronique)

M. Yves Bédard mentionne qu'il est possible de s'abonner à la version électronique de la revue en allant sur le site Web de la Fédération.

6.6. Rapport annuel 2021-2022 du comité de parents

M. Philippe Leblanc Rioux, président du comité de parents en 2021-2022, fait état de son rapport annuel pour l'année 2021-2022.

Ce document sera déposé sur le site Web du CSSRN en même temps que le rapport annuel du CSSRN.

6.7. Correspondance et information

Il n’y a rien à ce point de l’ordre du jour.

7. Tour de table des représentantes et des représentants

Les membres du comité partagent certaines activités vécues dans leur milieu respectif.

8. Rapport des délégations (information et présentation, s’il y a lieu)

8.1. Comité consultatif du transport scolaire

Il n’y a rien à ce point de l’ordre du jour puisqu’il n’y a pas encore eu de rencontre de ce comité.

8.2. Comité EHDAA

Il n’y a rien à ce point de l’ordre du jour. La première rencontre est prévue le 8 novembre 2022, les autres rencontres seront le 17 janvier, le 14 mars et le 2 mai.

9. Levée de la réunion

M. Yves Bédard remercie les membres du comité de parents.

Date de la prochaine rencontre : le mardi 6 décembre 2022 à 19 h.

La réunion du 25 octobre 2022 se termine à 21 h 23.

Philippe Leblanc-Rioux	Stéphane Morrissette
Président	Secrétaire général